

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 11L'An Deux Mille Vingt le Vingt Trois Juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Mr le Maire, Robert SIEGEL

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX V
procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,

Objet : Adoption des budgets primitifs 2020

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121
Etant donné que les budgets primitifs ont été présentés il convient au Conseil de se prononcer.

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	656 022,24 €	656 022,24 €
INVESTISSEMENT	180 735,81 €	180 735,81 €
TOTAL	836 758,05 €	836 758,05 €

PARKING	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	415 603,65 €	415 603,65 €
INVESTISSEMENT	109 165,49 €	109 165,49 €
Total	524 769,14 €	524 769,14 €

MUSEE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	67 191,00 €	67 191,00 €
INVESTISSEMENT	18 697,99 €	18 697,99 €
TOTAL	85 888,99 €	85 888,99 €

CCAS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 001,38 €	5 001,38 €

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

28 JUL. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal adopte les budgets primitifs 2020 tels que présentés ci-dessus.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
LeLe Maire,
SIEGEL R.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

MORESMAU JP.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDALH A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.